



**À destination
des conseillers prud'hommes**

PÉTITION



L'ÉLECTION des CONSEILLERS PRUD'HOMMES

JE SIGNE POUR !

Les Conseillers Prud'hommes tiennent leur légitimité de juges prud'hommes, non professionnels, de leur élection au suffrage universel. Ils sont une force inestimable pour tous les salariés qui veulent obtenir réparation d'un préjudice qu'ils ont subi de la part de leur employeur.

Depuis des années ils font l'objet d'attaques incessantes visant à rendre la juridiction prud'homale de plus en plus difficile d'accès aux salariés et la moins contraignante possible pour les employeurs.

C'est dans cette logique que le Gouvernement, par la voix de son Ministre du Travail, vient de décider de supprimer les élections des Conseillers Prud'hommes prévues d'ici fin 2015.

C'est tout simplement inadmissible !

Les Conseillers prud'hommes soussignés, exigent la tenue des élections prud'homales au suffrage universel dans les meilleurs délais.

Nom	Prénom	adresse	signature

